

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 11h30

Pour le **bulletin de mars**
déposer les annonces en mairie
avant le jeudi 20 février

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des
articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations,
mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Margaux MARC née le 23 décembre
Lena, Manon DRÉANT née le 27 décembre



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - ☎ 02.98.20.33.40

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu –
GUILLOU Bernard

Les soins seront faits uniquement au domicile des
patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19,
appelez-nous pour prendre rendez-vous.



INFOS DU MOIS

DEMOGRAPHIE COMMUNALE

Au 1^{er} janvier 2025, la population de la commune recensée par l'INSEE est
de **1623 habitants** (population totale) et de **1602 habitants** (population municipale).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances	17	19	24	27	15	14
Mariages	5	6	3	7	5	4
PACS	9	6	7	7	6	5
Décès	11	12	10	11	8	10

En 2024, sur les naissances, on compte 8 filles et 6 garçons.

URBANISME - EVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Maisons neuves	16	15	3	13	4	14
Autres	2	5	7	8	5	9

23 permis de construire en 2024.

ACTES DE VANDALISME SUR LA COMMUNE

Des habitants nous ont signalé avoir été victimes d'actes de vandalisme début janvier, tels que des carreaux brisés à la suite de jets de pierres et un poulailler saccagé. Ces comportements intolérables et inacceptables ont été vécus par les victimes comme un véritable traumatisme. Il est essentiel de rappeler que chaque acte de vandalisme nuit à notre cadre de vie collectif et à notre sécurité. Nous appelons chacun à faire preuve de responsabilité, d'engagement et de bienveillance. Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, n'hésitez pas à nous en faire part et/ou à contacter les autorités compétentes. Les auteurs de tels actes risquent des sanctions pénales sévères



INFOS UTILES

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en février 2009

Les filles et les garçons sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'une **pièce d'identité**.

MARCHE A SAINT-DIVY : C'EST LE JEUDI !



Chaque jeudi, sur la place du bourg, quelques commerçants vous proposent leurs produits (fruits et légumes, pizzas, plats préparés à emporter...)



Commandez vos pizzas, Régis s'occupe de vous les préparer au feu de bois ! Réservation au 06-81-54-76-48 jusqu'à 16h00. Il est présent de 17h00 à 19h30. Patrice vous propose un large choix de fruits et légumes de 16h00 à 18h30.



Nouveauté : La boucherie du pacifique est présente tous les jeudis de 14h30 à 19h00 lors du marché de Saint-Divy.
<https://www.boucheriedupacifique.com/>

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel :

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.



CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - ☎ 02.98.20.22.71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

DOLOU Catherine - ☎ 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

Accompagnement en individuel et en groupe

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ÉLOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre 2024 au 28 février 2025

du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Février 2025

RECYCLABLES : 06 - 20

ORDURES MÉNAGÈRES : 13 - 27

Calendrier de collecte consultable sur le site
internet de la Communauté de Communes de
Landerneau Daoulas : [www.pays-landerneau-
daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)



PETITES ANNONCES

➤ **A vendre bois de chauffage** par stère
☎ 06.87.70.68.31

➤ **Aide à la personne**

**Je propose mes services pour différentes tâches de
la vie quotidienne :** ménage, petit jardinage,
courses, confection des repas, aide à la toilette,
promenade

Disponible dès le 6 janvier 2025 – Règlement en
CESU uniquement : 18 € de l'heure

Pour tout renseignement : ☎ 06.86.76.61.81

➤ **Exploitation maraîchère** (fraises), recherche
saisonniers temps plein du lundi au vendredi, à
partir de février 2025 sur la commune de Plouvien
et Bourg-Blanc.

Postuler par mail : gedekerouvelin@gmail.com

➤ Jeune fille sérieuse propose ses services pour
garde d'animaux sur Saint-Divy.

Contactez le ☎ 06.69.53.05.14

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de
la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique
« **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des
propositions d'emploi vous attendent.

ASP – RESPECTE DU LEON : PERSONNES ENDEUILLEES

Le Groupe d'Entraide aux Personnes Endeillées est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP – Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées pour cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en soutien, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.

La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven, dans les locaux de l'ASP – Respecte du Léon – 7, rue Alsace Lorraine (face au cinéma – bâtiment du milieu – 1er étage)

le jeudi 6 février 2025, de 13h45 à 15h45.

Inscription à l'ASP – Respecte du Léon au : 06.04.09.57.99.

AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Voici le lien pour accéder au guichet urbanisme :

<https://gnau30.operis.fr/landerneudaoulas/gnau/#/>

Ce site peut vous aider dans vos démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme).

INFORMATIONS SOCIALES

➤ **RPE** (Relais Petite Enfance) – 51 rue de la Mairie - Plouédern

☎ 06.79.78.75.70 - rpe.vdle@epal.asso.fr

➤ **PMI** (Protection Maternelle et Infantile)

20 rue Amédée Belhommet – Landerneau ☎ 02.98.85.95.20

➤ **CDAS** Centre départemental d'action sociale de Landerneau ☎ 02.98.85.35.33

➤ **ALSH** (Accueil de Loisir Sans Hébergement) - Saint-Divy

☎ 07.69.84.43.06 - 02 98 20 37 87 - saint-divy@epal.asso.fr

Site internet : <https://saint-divy.wixsite.com/alsh-sdlf>

Vacances scolaires + mercredis

➤ **ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

EAU DU PONANT Station d'épuration – 20 allée du Bois Noir à Landerneau

☎ 02.29.00.78.78 - 8h30-12h15 et 13h15-17h30

➤ **CONCILIEUR :**

Alain JÉZÉQUEL recevra tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement. La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet www.landerneau.bzh ou à l'accueil de la mairie au ☎ 02.98.85.43.00. Il est aussi possible de joindre le conciliateur à l'adresse mail suivante :

alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr

Hôtel de Ville – 2 rue de la Tour d'Auvergne à Landerneau

➤ **AMADEUS – Aide et soins – jardinage - bricolage**

2 rue Amédée Belhommet – Landerneau - ☎ 02.98.21.06.72

➤ **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

1c rue Félix Le Dantec – Quimper - ☎ 02.98.90.50.50

A la Maison des Services Publics - 59 rue de Brest à Landerneau

➤ **TRESORERIE** - ☎ 02.98.85.11.61

➤ **CLIC** (Centre local d'information et de Coordination gérontologique)
☎ 02.98.21.72.99

➤ **ENER'GENCE/** Conseils neutres et gratuits

Vous pouvez rencontrer les conseillers énergie les 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin de chaque mois entre 9h et 12h à la Maison de services au public (MSAP) 59 rue de Brest à Landerneau. Prise de rendez-vous au ☎ 02.98.33.20.09.

➤ **CONSEILLER NUMERIQUE**

Depuis l'arrivée du Conseiller Numérique les permanences d'accompagnement individuel liées aux démarches sur le site de l'ANTS.GOUV et d'initiation à l'utilisation d'appareils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone...) fonctionnent très bien. Les usagers peuvent prendre rendez-vous les **mardi et jeudi de 13h30 à 17h00** au ☎ 02.98.21.37.67.

➤ **SERVICE SOCIAL MARITIME**

Monsieur Jean-Baptiste DHERBERCOURT, Assistant Social, pour le Service Social Maritime, assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche à :

Pôle Social Maritime -45 quai de la Douane BREST

Pour prendre rendez-vous merci de contacter le bureau de Brest :

au ☎ 02.98.43.44.93, ou par mail : brest@ssm-mer.fr

ANIMSTDIVY – REPAS/KARAOKE LE 22 MARS



2025 sera une année festive !

Ne manquez pas les prochaines manifestations d'Anim'St-Divy !

Le 22 mars à partir de 19h, nous vous invitons à une soirée conviviale et gourmande avec notre **repas karaoké**, à la salle polyvalente du Valy Lédan. Au menu : un délicieux poulet coco curry, à savourer en famille ou entre amis, tandis que les talents de chanteur pourront se révéler au micro du karaoké.

Tarifs : 14 € par adulte et 7 € pour les enfants de moins de 12 ans.

👉 Réservation obligatoire **avant le dimanche 16 mars** au 06 27 69 40 00.

Ne manquez pas cette belle soirée !

Et ce n'est pas tout : les **Interquartiers de Saint-Divy** font leur grand retour les **vendredi 16 et samedi 17 mai** !

Défis, rivalités amicales et convivialité seront au rendez-vous pour ce week-end placé sous le signe du rassemblement et du partage.

👉 Une réunion des capitaines est programmée le **mercredi 12 février** à 20h30 à la Maison des Bruyères, afin de préparer les festivités et rassembler les troupes.

Venez avec votre énergie et votre bonne humeur pour représenter fièrement votre quartier !

Nous avons hâte de vous retrouver,

L'équipe d'Anim'St-Divy

EAU POTABLE : ARNAQUES TELEPHONIQUES

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon a été averti d'appels frauduleux visant des habitants de communes du Nord-Finistère. Ces appels sont passés par un automate et diffusent une fausse alerte par message écrit et vocal, indiquant aux usagers que l'eau est impropre à la consommation.

Cette information est fautive : aucun incident n'est en cours sur le réseau. L'eau produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon est tout à fait potable.

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon alerte donc sur le fait que ces appels frauduleux ne proviennent pas de ses services et qu'ils visent uniquement à tromper les usagers afin de récolter des données personnelles. Par conséquent, le Syndicat vous recommande d'alerter largement vos abonnés de ces pratiques frauduleuses via les différents supports d'information à votre disposition (site internet, page Facebook, Instagram, presse, etc.).

ARNAQUES A LA RENOVATION ENERGETIQUE : COMMENT LES REPERER ?

La rénovation énergétique est un enjeu important pour améliorer le confort de son logement, tout en réduisant sa facture d'énergie. Des aides financières permettent aux particuliers de financer ces travaux de rénovation, notamment MaPrimeRénov'. Malheureusement de nombreuses entreprises malhonnêtes essaient d'en tirer profit. Les cas d'arnaques à la rénovation énergétique sont très nombreux.

Voici quelques conseils pour vous en prévenir :

Démarchage téléphonique

Le démarchage téléphonique, dans le domaine de la rénovation énergétique, est interdit par la loi. Certains démarcheurs se revendiquent de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) ou présentent des noms entretenant la confusion avec des organismes officiels. C'est une stratégie pour gagner votre confiance.

Sur Internet

Méfiez-vous des simulateurs d'aide ou des propositions de devis sur Internet, notamment s'ils vous demandent vos données personnelles ou vos identifiants fiscaux. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait usurper votre identité pour bénéficier des aides de l'État à votre place.

Démarchage à domicile

De façon générale, il ne faut jamais se précipiter ni se laisser influencer. Prenez toujours le temps de demander plusieurs devis pour pouvoir les comparer, et ne signez rien lors de la première visite. Et attention aux offres un peu trop alléchantes, elles peuvent cacher de mauvaises surprises.

Vérifier les informations concernant une entreprise qui vous démarché !

Pour bénéficier de certaines aides à la rénovation énergétique, comme MaPrimeRénov' ou l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), vous devez faire appel à un professionnel labellisé RGE (reconnu garanti environnement), compétent pour réaliser des travaux ou un audit énergétique.

En cas de doute sur une entreprise, les conseillers de France Rénov' et de l'ANIL vous informent gratuitement, en toute indépendance :

Le site France Rénov' (<https://france-renov.gouv.fr/>) propose un annuaire des professionnels RGE et des architectes (compétents pour réaliser des travaux ou un audit énergétique).

- Les espaces conseil France Rénov' accompagnent les particuliers dans leur projet de rénovation en les orientant notamment vers les professionnels compétents.
- Le réseau des agences ANIL-ADIL (<https://www.anil.org/>) offre une information gratuite sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

ANIMATION JEUNESSE SUR LA COMMUNE



L'animation Jeunesse de Saint-Divy organise des activités pour les jeunes de 11 à 17 ans, chaque vendredi soir (une semaine sur deux) et pendant les vacances scolaires. Pour obtenir les dernières informations, n'hésitez pas à consulter leur site internet : <https://saint-divy.wixsite.com/animationjeunesse-sd>

Pour vous inscrire à une activité, envoyer un mail à saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr par téléphone au 06 77 14 95 50, par message sur Instagram ou WhatsApp.



Le club de tennis de table de Saint-Divy est très heureux d'annoncer l'organisation de la 3^{ème} édition du salon A la table des brasseurs bretons le 8 février prochain !

L'entrée sera gratuite pour tous, chaque dégustation coûtera 1,50€.

Il y aura des chouettes animations en lien avec le tennis de table, 20 brasseurs venant du 22, 29, 35, 56 et 44 seront heureux de vous faire découvrir leurs superbes créations, et des crêpes, salées et sucrées, vous seront proposées pour passer une belle après-midi et une bonne soirée en notre compagnie.

Alors cochez bien cette date dans vos agendas : Plus d'infos sur le facebook : <https://www.facebook.com/alatabledesbrasseur/bretons>

SAINTE-DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL

Vous êtes déjà 853 à suivre les informations de Sainte-Divy en temps réel grâce à l'application City All ! Si vous ne l'avez pas encore, scannez le QR code pour l'installer et ne rien manquer.



PATRIMOINE – LE KEFF



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Les messes ont lieu tous les dimanches soir à 18 h à l'église de Saint-Divy.
Rappel : **samedi 1er février goûter de notre communauté chrétienne locale** à 15 h à la salle des genêts. Vous êtes tous invités.

MARCHE AVEC NOUS

02/02 : Landéda - 09/02 : Ploudaniel - 16/02 : Guipavas - 23/02 : Plouider

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 22 février 2025**.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte :
Le **mercredi** et le **samedi** de 10h à 12h
Le **jeudi** de 16h30 à 18h30



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



L'école Jean de la Fontaine ouvre ses portes le **vendredi 7 mars de 17h à 19h**.

Guidés par des élèves de CM2 volontaires, vous pourrez visiter les locaux et échanger avec les enseignantes. Si votre enfant n'est pas encore scolarisé, vous pourrez l'inscrire à cette occasion pour une rentrée en septembre 2025 ou début 2026. Il est également possible d'inscrire les enfants à tout moment, sur

rendez-vous. Contact : ec.0291745P@ac-rennes.fr ou 02 98 20 26 50 (le vendredi de préférence).

Les petits champions de la lecture :

Les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) participent à la 13^{ème} édition des petits champions de la lecture. Les élèves ont pu voter pour les champions et championnes de chaque classe. Une finale au sein de l'école entre les 3 classes de cycle 3 permettra d'envoyer notre champion et notre championne de l'école vers la finale départementale.



ECOLE SAINTE-MARIE



Rentrée 2025/2026, les inscriptions sont ouvertes.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 20 20 97. L'équipe éducative se tient disponible pour tout renseignement et visite de l'établissement.

Les portes ouvertes auront lieu le **samedi 8 mars** de 10h à 12h.

Cycle de Tennis de Table

Les élèves du CP au CM2 ont eu le plaisir renouvelé de participer à un cycle de 9 séances encadrées par Quentin Morvan de l'association locale de Tennis de Table. Les plus jeunes ont appris à manipuler les raquettes et les balles. Les plus grands ont poursuivi leurs apprentissages en gagnant en maîtrise de techniques.

